



**VILLE DU BOUSCAT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20150707-070715-10-DE

Accusé certifié exécutoire

**EXTRAIT DU REGISTRE**

Préfecture de la Gironde - Réf : 15/07/2015

Publication : 15/07/2015

**DES**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DOSSIER N° 10 :**

POINT INFORMATION VACANCES –  
REVERSEMENT DE SUBVENTION SUITE A  
L'APPEL A PROJET CAF AUX  
ASSOCIATIONS JLN, RICOCHET, AFB LA  
BOUS-SOL', LABCDEFG

### **Séance ordinaire du 7 Juillet 2015**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 7 Juillet 2015

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 26**

**Absent : 1**

**Excusés : 8**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Jean Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Monique SOULAT (à M. BLADOU), Philippe FARGEON (à MME COSSECQ), Bernadette HIRSCH-WEIL (à M. VALMIER), Nancy TRAORE (à MME FOSSE), Emilie MACERON-CAZENAVE (à M. LAMARQUE), Gloria QUETGLAS (à M. MARC), Maël FETOUH (à M. REYDIT), Claire LAYAN (à M. CATARD)

**Absent** : Pascal BROQUAIRE

**Secrétaire** : Thierry VALLEIX

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2015

### **DOSSIER N° 10 :      POINT INFORMATION VACANCES – REVERSEMENT DE SUBVENTION SUITE A L'APPEL A PROJET CAF AUX ASSOCIATIONS JLN, RICOCHET, AFB LA BOUS-SOL', LABCDEFG**

RAPPORTEUR : Bérengère DUPIN

Le Point Information Vacances (PIV) est un service proposé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales depuis 2012 ayant pour vocation d'informer et d'accompagner les familles dans leur projet de vacances. La coordination du PIV est assurée par la ville mais sa gestion est inter-associative, réalisée par quatre associations :

- Jeunes Loisirs Nature (JLN)
- Ricochet
- Association des Familles Bouscataises (AFB) – la Bous-sol'
- LABCDEFG.

De mars à juin 2015, les référents associatifs ont reçu dans leurs structures les familles notamment pour les informer sur leurs droits, les orienter vers les possibilités de lieux de vacances, leur détailler les options possibles et le montant des aides correspondantes.

Une demande de subvention commune a été effectuée auprès des services de la CAF pour la prise en charge des frais de fonctionnement liés à la mise en place des permanences (temps de travail, documentation...). Cette demande a été réalisée dans le cadre de l'appel à projet CAF « Programme Vacances de Territoire » et a été portée par la ville qui a obtenu une subvention de 1 000 €. Étant donné qu'il s'agit d'une action partenariale, il a été convenu de partager le montant de la subvention entre les différentes structures ayant participé à l'action : le BIJ, les associations JLN, Ricochet, AFB la Bous-sol' et LABCDEFG. Aussi, il revient à la ville de reverser à chaque association la somme de 200 €.

Ainsi,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la notification d'attribution de la CAF d'une subvention de 1 000 € au titre du PIV,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**

**34 voix POUR**

**Article 1 :** Reverse une partie de l'aide octroyée par la Caisse d'Allocations Familiales à chacune des associations suivantes :

- Jeunes Loisirs Nature 200 €
- Ricochet 200 €
- Association des Familles Bouscataises – la Bous-sol' 200 €
- LABCDEFG 200 €

au titre de leur participation au fonctionnement du Point Information Vacances.

**Article 2 :** Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget chapitre 65 et les recettes au chapitre 74.

Fait et délibéré le 7 Juillet 2015

LE MAIRE,



Patrick BOBET